



Montpellier, le 27 septembre 2019

REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS « AVENIR LITTORAL »

Étienne Guyot, préfet de région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Didier Codorniou, 1^{er} vice-président de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, ont remis, le 25 septembre 2019, les prix aux lauréats de l'appel à projet « Avenir littoral » organisé avec le soutien du Pôle Mer Méditerranée.

L'innovation, un levier essentiel de développement du littoral

Cet appel à projet a été lancé le 27 mai 2019 dans le cadre du plan Littoral 21, signé entre l'État, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Caisse des Dépôts et Consignations en mars 2017. Doté de 1 389 000 euros pour 2019, il vise à soutenir le développement de solutions innovantes par et pour les acteurs du littoral, afin d'accompagner l'émergence de nouvelles filières économiques maritimes en Occitanie dans le numérique, les filières halio-alimentaires, l'innovation de rupture ou l'appui aux Petites et Moyennes Entreprises. Il s'agit de favoriser des sources d'emploi durables tout en répondant aux défis climatique, démographique et économique.

Étienne Guyot, préfet de région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a tenu à féliciter les lauréats de cet appel à projets, pour lequel l'État a alloué 900 000 euros, et a annoncé sa reconduction: *« cet appel à projet, qui permet de dynamiser l'innovation et le développement économique et social de notre région, sera reconduit en 2020 pour un montant identique. »*

« Le littoral doit faire face à de nombreux défis, notamment écologiques. Pour faire émerger des solutions innovantes et durables, et accompagner l'évolution de notre littoral, nous devons soutenir les acteurs du territoire. Cet appel à projet, soutenu par la Région à hauteur de 489 000 euros, est né de la dynamique du projet « Littoral + » qui a permis l'émergence de nombreux projets innovants » a notamment déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Les lauréats retenus et leurs projets



- Le Groupe Barba pour le « projet d'élevage d'holothuries » : 300 000 euros ;
- Seanéo pour le projet : « Les lagunes en Occitanie pour la culture des algues » : 225 172 € ;
- M2R Maritime pour le projet « Digitalisation des processus métiers dans le transport maritime » : 220 000 € ;
- Neptunéo Mobility Occitanie, projet « Opérateur de services liés à l'écomobilité nautique » : 109 000 € ;
- Nexeya pour le « Projet de barge multiservices - port de Sète » ; 45 828 € État + 193 625 € Région soit un total de 239 453 € ;
- Marseille Gyptis international pour le projet Smart port Occitanie : 85 395 euros ;
- Marine diagnostic, projet « Solutions de traitement et transformation pour réutilisation de matériaux composites » : 20 000 € (Pass Occitanie) ;
- Greensea pour le projet « Les microalgues; un traitement innovant pour les acouphènes » : 190 586 €.

Contacts presse :

- Préfecture : Marie Latreille de Fozières et Delphine Amilhau - 05 34 45 36 17
05 34 45 38 31 / 06 45 89 72 16 – communication@occitanie.gouv.fr

- Région Occitanie - Gwenaëlle Hatton: gwenaelle.hatton@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 98 71 – 06 45 53 74 09
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)